Zeitschrift: Tracés : bulletin technique de la Suisse romande

Herausgeber: Société suisse des ingénieurs et des architectes

Band: 130 (2004)

Heft: 04: Débit de poissons

Werbung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 26.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Règles de conduite pour l'établissement d'offres de prestations et honoraires

Les règles de comportement promulguées par la sia à l'intention de ses membres sont univoques et clairement formulées. Elles ont pour but de permettre aux nouveaux règlements de s'imposer et s'appliquent immédiatement

- Les membres de la sia et les autres professionnels qui appliquent les normes et règlements actuels de la Société (instruments élaborés par la sia) et qui s'y réfèrent en cas de désaccord, s'en tiennent également aux règles actuelles pour établir leurs offres d'honoraires.
- 2. Les utilisateurs des instruments développés par la sia estiment leur temps de travail de manière à ce que les prestations offertes puissent être fournies conformément à la qualité définie. Cette estimation est effectuée en toute connaissance et conscience. Dans chaque offre d'honoraires (qu'elle soit établie selon SIA 102, 103, 104, 108, 110, 111, 112, sur la base du temps effectif ou sur celle des coûts de l'ouvrage) le temps estimé est présenté, respectivement justifié, de façon détaillée et séparément. Cela est d'une importance toute particulière pour les calculs d'honoraires basés sur le coût de l'ouvrage lorsque la valeur du facteur de groupe i s'écarte de 1.
- 3. Le calcul du taux horaire se base sur une imputation des heures de travail précisément attribuables à un projet (et non sur le temps de présence), ainsi que sur des contrats d'engagement de collaborateurs conformes aux conditions cadres et conventions collectives de travail en vigueur dans la branche.

Votre avis nous intéresse

La direction s'intéresse de près aux expériences que les membres de la sia s'apprêtent à faire avec les nouveaux modes de calcul des honoraires. C'est pourquoi un petit questionnaire informatisé sera envoyé aux membres bureaux par courriel en février. En y répondant, vous faciliterez l'évaluation de la situation par les responsables de la direction et contribuerez à définir le suivi à mettre en place dans ce domaine.

Séminaire pour écialistes et cadres

Construction et aménagement du territoire

2ème édition

Nouvelles approches de la régulation des droits à bâtir - 22 et 23 avril 2004

sous la Direction des Prof. Peter Knoepfel et Pierre-Louis Manfrini en collaboration avec la SIA et le seco

L'Etat cantonal ne doit-il pas cesser d'entretenir l'illusion selon laquelle il est capable à lui seul et de manière bureaucratique de régler et de contrôler l'ensemble des éléments relatifs à l'acte de construire ?

Objectifs

- Analyser le rôle de l'Etat et d'autres acteurs clés en matière d'aménagement du territoire et de droit de la construction
- Présenter et discuter des solutions alternatives au régime actuel de l'autorisation de construire
- Questionner l'attribution de la responsabilité pour la sécurité de grands projets urbanistiques

Délai d'inscription: 3 avril 2004

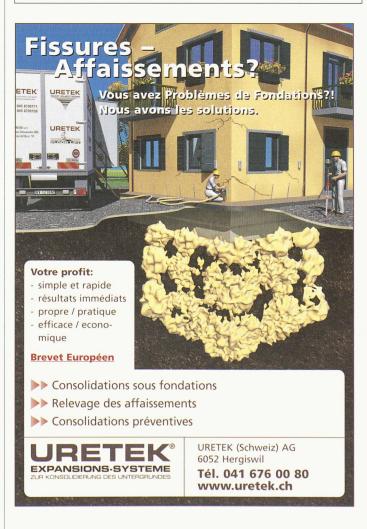
Brochures d'information sur demande au 021 694 06 00 ou sur www.idheap.ch

idheap

Institut de hautes études en administration publique

Fondation autonome, associée à l'Université de Lausanne et à l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne Route de la Maladière 21 CH-1022 – Chavannes-près-Renen: T: +41(0)21 694 06 09 idheap@idheap.unil.ch – www.idheap.ch

L'Université pour le service public



α

Prix international concernant les immeubles de plus de 100 m. de hauteur, achevés depuis moins de 18 mois International High-Rise Award p/a Ingo Schrader architekt

highrise@schrader-architekt.de <www.highrise-frankfurt.de>

Bundesimmobiliengesellschaft p/a Architekturbüro Kampits u. Fax +43/316/327 589-22 Nibelungengasse 76 KFU03@kampits.at <www.kampits.at> Gamerith KEG A - 8010 Graz

École polytechnique fédérale de Zurich

p/a Ernst Basler + Partner AG romano.verdieri@ebp.ch Fax.: (+41) 1 395 12 34 Zollikerstrasse 65 Romano Verdieri CH-8702 Zürich

halle de gymnastique pouvant atteindre la grandeur de trois halles normales, sur le site de l'ETH Hönggerberg (CP, PQ)

Husbanken, avd. Hammerfest karin.mauno.johansen@hus-Competition Officer Karin N - 9615 Hammerfest Fax +47 78 42 74 10 Mauno Johansen Postboks 480

gisela.braendli@dietikon.ch Bremgartnerstrasse 22 CH - 8953 Dietikon Ville de Dietikon

<www.arkitektur.no>

<www.prixpegasus.ch> Suisse energie

<www.dietikon.ch>

Grand prix de promotion pour la mobilité durable

Siège administratif de l'organisation européenne des patentes à La Haye

Date reddition (Date limite d'inscription)

(Dominique Perrault, Nicolas Grimshaw, Jörg Architectes du monde entier Schlaich)

Gertraude Kaufmann, Günter Hofmann, Barbara Architectes de l'Union européenne et de Suisse Nehring, Thomas Mrak, Bernhard Hafner, Birgit Rudacs, Peter Wipfler)

26 février 2004

Spécialistes du domaine de l'architecture et de (G. Schmitt, J. Hlavika, H. Hoskyn, M. Morger, R. Tropeano) l'urbanisme

27 février 2004

Architectes européens

1er mars 2003

Architectes établis en Suisse ou dans l'un des pays signataires de l'accord OMC/WTO (Margrit Althammer, Willi Egli, Jakob Steib, Max Steiger)

Agrandissement de l'EMS Ruggacker à Dietikon (CP 2 degrés, PO) - nouveau

18 mai 2004

Projets novateurs dans le domaine de la mobilité, visant à améliorer l'efficacité énergétique

5 mars 2004

Francoise-Hélène Jourda, Vittorio Magnago (Marc Angélil, Max Bächer, Donald Bates, amnugnani. Boh van Reeth, Jeroen van

Europäisches Patentamt (EPA) <www.phase1.de>

www.vsiu-asesi.ch

www.fascination-metal.ch

Métal déployé-Tôle perforée-Grilles-Tissus

Léger, rapide, solide, Spirel Tubes GE SYTEC Bausysteme AG, 3172 Niederwangen BE, tél. 031 980 14 14